

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Patience et persévérance pour les négociations, les concertations avec l'administration, les disponibilités des entreprises, enfin en ce début 2013 les projets se finalisent et leur réalisation commence.

Vous avez pu voir le bâtiment communal avec porte et fenêtres remises à neuf. L'électricité sera prochainement mise aux normes actuelles : le marché a été donné à M. Karcher.

Avril verra les travaux du Chalet du Bugnon: une porte coupe-feu sera installée sur le demi-palier entre le rez-de-chaussée et le premier étage, l'agrément ayant été obtenu de la Commission départementale de sécurité. Dans un même temps, le poteau incendie sera normalisé.

Mai: la façade de l'église. En début de mois, l'échafaudage doit être dressé pour la restauration de cette façade, restauration qui devient de plus en plus pressante pour la sécurité de toute personne qui longe l'église, y pénètre pour une célébration, un mariage, un enterrement, une visite de touriste...

Petit rappel: un partenariat entre la Fondation du patrimoine et la commune permet encore une souscription (en toute discrétion vis-à-vis de la commune) et vous fait profiter d'une réduction d'impôt. Des fascicules peuvent être retirés à la mairie.

En ce qui concerne le cimetière, le marché pour relever les tombes abandonnées et créer un columbarium a été signé. Les travaux peuvent commencer.

Assainissement: M. le Préfet ayant signé le décret autorisant l'implantation du lagunage sur la zone de la Maréchette (que nous réclamions depuis 4 années!!!), notre maître d'œuvre affine le dossier pour solliciter les entreprises de façon à ce que cette station soit réalisée au plus tard à l'automne.

Nous avons tous à cœur le sujet de l'eau potable de notre village et nous investissons pour que chaque habitant dispose d'une eau de qualité. Pour cela, une convention a été signée avec IRH Ingénieur-conseil qui réalisera une étude permettant d'avoir une vue globale sur la distribution pour l'ensemble de la commune, tant pour son réseau que pour son approvisionnement et sa qualité.

Enfin, je remercie tous ceux qui dans les associations prennent du temps pour faire vivre la commune ainsi que ceux qui se sont donnés la peine d'écrire dans ce bulletin.

Bernard Bouvier



Affouage

BILAN GÉNÉRAL AFFOUAGE 2012 LAC DES ROUGES TRUITES

Chers habitants, je vous adresse le bilan officiel de l'affouage de l'année écoulée.

RECETTES:

Lots de base stères à 46 euros TTC	17 894 € TTC
Vente stères en surplus	2 088 € TTC
Vente de grumes	6160 € TTC
TOTAL RECETTE AFFOUAGE 2012	26 142 € TTC

DÉPENSES:

Achat du lien des fagots TOTAL DÉPENSES AFFOLIAGE 2012	468,83 € TTC
Frais de garderie ONF	357,60 € TTC
Livraison	4197,96 € TTC
Mise en stères	6712,55 € TTC
Abattage et débardage des feuillus	14631,82 € TTC

DÉTAIL au STÈRE :

	Pour 1 stère HT	TVA	Pour 1 stère TTC	
Abattage 15 €/m³	12,00 €	7,00 %	12,84 €	
Débardage 16 €/m³	12,80 €	19,60 %	15,30 €	
Mise en stère 12,50 €/stère	12,50 €	19,60 %	14,35 €	
Livraison 9,00 €/stère	9,00€	19,60 %	9,12 €	
TOTAL	46,30 €		51,61 €	

DIFFÉRENCE: 226,76 € TTC

La commune a touché sur l'ensemble de ses ventes de résineux **194 720,63** € **TTC** sur le dernier exercice comptable.

Thomas Vionnet





École du Châtelet

LES RYTHMES SCOLAIRES AU CHÂTELET

Que vous ayez ou non des enfants scolarisés à l'école du Châtelet, vous avez tous entendu parler de la réforme des rythmes scolaires. Pour résumer le principe de cette réforme: passer de 24 heures de classe réparties sur 4 jours à 24 heures de classe sur 4,5 jours (retour à la classe du mercredi matin), en raccourcissant les cours des après-midi. Ceci se ferait dans le but de favoriser les apprentissages et de relever le niveau scolaire de nos petits écoliers français en perte de vitesse...

Ambition certes très louable... sauf que l'aspect pratique et financier de cette réforme pose certaines questions auxquelles le Ministre et son équipe ont visiblement oublié de répondre... Depuis l'annonce de la réforme, un certain nombre d'éléments ont déjà été plusieurs fois modifiés... (c'est peut-être cela la « concertation »???) mais cela démontre surtout que cette réforme a vraiment été précipitée et aurait mérité d'être plus mûrement réfléchie avant d'être mise en application...

Quoi qu'il en soit, ces changements d'horaires impliquent 4 fois 45 minutes par semaine de temps non scolaire, où les enfants seront sous la responsabilité du SIVOS (soit allongement de la pause méridienne, soit après les cours). Ceci nous pose plusieurs problématiques :

- au niveau du personnel : il y a des règles strictes d'encadrement, par du personnel qualifié, (règles qui ne sont d'ailleurs pas encore définitivement établies !!!)... mais pas facile de trouver 6 ou 7 animateurs qualifiés intéressés pour venir 4 après-midis pour 45 minutes...
- au niveau des locaux: pas évident d'organiser des animations ludiques dans des salles de classes qui sont organisées pour travailler, et où les élèves ont leurs affaires personnelles... Il y a bien le grenier où plusieurs salles pourraient être créées. Mais pour l'instant il n'est pas du tout aménagé, cela impliquerait donc d'importants travaux...
- et quel sera le coût de tout cela ? et à qui de payer ? aux familles, à qui on promet une baisse des prestations familiales ? aux communes, à qui on a déjà annoncé une diminution conséquente des dotations de l'État ?

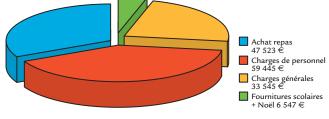
Finalement, on nous a annoncé que les élèves pourraient quitter l'école dès la fin des cours, par exemple à 15 h 30... Ils ont juste oublié qu'il existe encore quelques écoles à la campagne, qui nécessitent un transport par bus... et le Conseil général a clairement fait savoir qu'il ne changerait pas les horaires des bus calés sur ceux du collège.

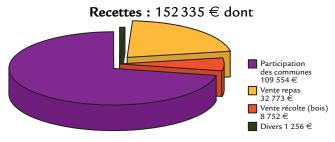
Et quand bien même l'on pourrait avoir des bus à 15 h 30, cela poserait un autre problème: comment feront les parents au travail qui ne pourront pas récupérer leurs chérubins en milieu d'après midi... (parce que les mamans qui travaillent, ça aussi, apparemment, ils ont oublié!!!). Il y a bien la garderie à Fort du Plasne, mais elle n'est agréée que pour 27 enfants...

Autant de questions pour l'instant sans réponse, qui ont amené les deux municipalités membres du SIVOS à demander la dérogation pour reporter l'application de cette réforme à la rentrée 2014. D'autant plus qu'en 2014, la réforme devrait s'appliquer aux collèges, ce qui risque cette fois d'impliquer des changements dans les horaires des bus...

Le SIVOS en quelques chiffres 2012 :







Coût de la pause méridienne de 11 h 45 à 13 h 15, comprenant la part du prix du repas prise en charge par le SIVOS et le coût du personnel, (moyenne de 78 élèves mangeant à la cantine) pour 140 jours de classe : 34 500 €...

S. Bertschy



Informations municipales

SIGNALÉTIQUE ET SÉCURITÉ

En août 2010, la municipalité avait procédé au marquage au sol en peinture jaune des arrêts de bus de l'école primaire, du Collège ceux étant à la charge du Conseil Général. Cette peinture altérée par le temps devait être refaite. Pour accentuer cette signalétique horizontale et renforcer la sécurité



des enfants aux abords de la RD 437, le Conseil municipal a décidé de faire poser les panneaux réglementaires à chaque arrêt de bus situé dans l'agglomération.

De plus, des panneaux d'entrée d'agglomération faisant office de limitation de vitesse à 50 km/h ont été implantés sur les routes communales du Chaumerand, du Crêt et du Rivet. Nous en avons profité aussi pour signaler le hameau des Thevenins sur des nouvelles pancartes.

Toujours dans l'objectif de réduire la vitesse dans chaque hameau, une étude de marquage au sol (bandes centrales et latérales) et de peinture avec des pépites pour jouer le rôle de ralentisseur a été menée. Par contre, ces travaux ne pourront être réalisés que lorsque le Conseil Général aura refait le revêtement.

En attendant, la sécurité des riverains et des automobilistes dépend toujours du comportement responsable de chacun, la signalétique n'étant qu'un rappel. N'attendons pas un accident pour lever le pied dans la traversée du village.

C. Morel-Jean

UN ESPACE CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE

Suite à la mise en place en 2008 du règlement instituant les concessions et des diverses procédures de reprises des tombes en état d'abandon, les travaux d'aménagement du cimetière vont se concrétiser ce printemps avec d'une part la reprise de ces tombes abandonnées, et d'autre part l'aménagement d'un espace cinéraire.

Celui-ci sera composé d'un columbarium de 12 cases, 6 cavurnes et un jardin du souvenir. Ils seront disposés vers la croix, après relève des tombes limitrophes laissées par les familles, et déplacement de la tombe du curé.

Ces travaux seront effectués par la Marbrerie Gauthier (Miéges).

Le règlement précis de l'espace cinéraire est à votre disposition à la mairie.

Le Conseil Municipal a choisi de proposer des concessions de 15 ans pour 300 €, que ce soit pour une case de columbarium ou pour un cavurne.

Le mur extérieur donnant le long de la rue des Tilleuls va également être refait par l'entreprise Morel.

Nous vous rappelons que les tombes pour lesquelles aucune concession n'a été souscrite sont réputées « en terrain commun ». Cela signifie que, passé le délai légal (5 ans), la commune peut les relever pour faire de la place. Si vous êtes concernés, merci de prendre contact avec la mairie.

S. Bertschy





Budget prévisionnel 2013

FONCTIONNEMENT

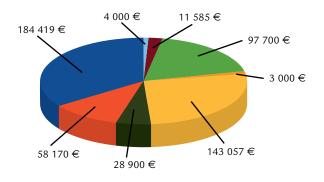
Recettes 530 831 €

• Excédent 2012 reporté :	. 128 485 €
• Produits de services :	. 179 519 €
(dont vente de bois 150 000 €)	
• Impôts et taxes :	99 471 €
• Dotations et participations :	56 356 €
• Revenus des immeubles :	



Dépenses 530 831 €

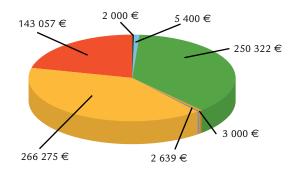
• Charges à caractère général : 184	419	€
• Charges de personnel : 58	170	€
• Atténuation produits :	900	€
• Virement à section investissement : 143	057	€
• Opération d'ordre entre sections : 3	000	€
• Autres charges de gestion courante : 97	700	€
(dont sivos du Châtelet : 80 000 €)		
• Charges financières : 11	585	€
• Charges exceptionnelles · 4	000	€



INVESTISSEMENT

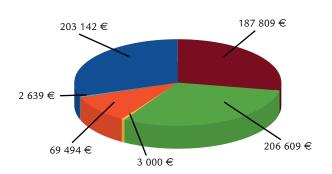
Recettes 672 693 €

• Virement à section de fonctionnement : 143	057	€
• Vente de terrains :	275	€
• Opérations patrimoniales : 2	639	€
• Opération d'ordre entre sections : 3	000	€
• Dotation fonds divers :	322	€
• Subventions : 5	400	€
• Emprunts et dettes assimilées : 2	000	€



Dépenses 672 693 €

• Solde d'exécution d'investissement reporté : 203	142 =	€
• Opérations patrimoniales : 2	639 =	€
• Remboursement d'emprunts : 69	494 =	€
• Subventions équipement versées : 3	000 =	€
• Immobilisations corporelles: 206	609 =	€
• Immobilisations en cours : 187	809 =	€



Budget eau

fonctionnement : 115 237 € investissement : 269 294 €



ASSOCIATION "LES ROUGES TRUITES"

Fondée en 1967 dans le but d'assurer le développement culturel et artistique de la commune par son activité théâtrale et des conférences, notre association a beaucoup évolué pendant ses 46 ans d'existence. Son but actuel défini par des statuts plusieurs fois remaniés pour "coller" aux activités de certaines périodes se définit ainsi: rechercher les moyens propres à assurer le développement culturel, artistique, sportif, touristique, folklorique, l'évolution sociale de la commune et procurer à ses adhérents des distractions, des activités éducatives et récréatives.

Pour être membre actif de l'association, il faut être âgé d'au moins huit ans, s'inscrire volontairement, habiter la commune du Lac des Rouges Truites (ou être proposé par deux membres actifs) et être accepté par le Comité de Direction. Chacun s'engage à participer aux principales activités organisées. "Les Rouges Truites" ont deux types d'activités: celles qui apportent les moyens financiers de fonctionnement, et celles qui procurent les distractions et activités culturelles ou éducatives prévues par les statuts.

Chaque année les membres actifs sont sollicités et participent à la bonne réussite de la Fête Patronale relancée le dernier dimanche d'août depuis quelque temps, ainsi qu'au concours traditionnel de belote de décembre (bien qu'en moins grand nombre). Cette Fête Patronale est bien sûr soutenue par la Commune qui assure le financement de la partie musicale, ainsi que l'organisation du feu d'artifice final.



Vide-grenier de la fête patronale (septembre 2012).

Voici quelques-unes des activités proposées régulièrement avec plus ou moins de succès:

- galette des vœux début janvier (une soixantaine de participants)
- après-midi "goûter et diapos" pour des rétrospectives (réunissant une trentaine de jeunes et d'anciens)
- sortie raquettes en février (intéresse régulièrement une quinzaine de personnes)
- sortie ski alpin, sur un ou deux jours, (réunit chaque fois une cinquantaine d'amateurs)
- sortie au parc d'attraction Nigloland (un autocar complet)
- sortie "Gruyère et chocolat" à l'automne 2012 (trente-cinq participants)
- chasse aux œufs pour les jeunes enfants (succès à la merci de la météo!).

Forte cette année de 87 membres actifs, notre association s'efforcera de satisfaire le plus grand nombre d'entre eux à travers les activités proposées. D'ores et déjà, les activités hivernales ont attiré le nombre habituel de participants. Sont à l'étude des sorties récréatives de deux jours, et d'autres sorties à caractère plus culturel. Cependant il faut souligner la difficulté de plus en plus forte de faire une activité culturelle ou récréative, cela étant dû pour une grande part à l'évolution de notre société: ouverture culturelle de l'école plus grande qu'autrefois, facilité individuelle des familles pour visiter les sites récréatifs ou culturels. Ce constat explique en partie la perte de participation à certaines propositions de sortie.

Un dernier souhait serait de voir l'adhésion de nouveaux membres actifs, ceux-ci ne pouvant qu'apporter de nouvelles idées pour que vive notre association, et à travers elle la Commune.

Le Président, Michel Radouan



Sortie ski alpin aux Contamines (mars 2013).



LE CHALET DES P'TITES CANAILLES

Depuis son ouverture en novembre 2009, le chalet des p'tites canailles a vu passer 92 enfants entre l'accueil périscolaire, les mercredis et les petites vacances scolaires.

L'effectif en périscolaire est de 26 enfants. Les mercredis et durant les petites vacances, l'accueil s'adapte à la demande au risque de fermer lorsque le nombre d'enfants est inférieur à 5.

Les prestations et activités proposées semblent convenir aux enfants et à leurs parents. Une réelle demande existe et les prochains changements liés aux rythmes scolaires risquent d'augmenter l'effectif et d'amener une autre organisation au regard de cette nouvelle donne.

Depuis mars 2013, M^{me} LACROIX Pascale assure le remplacement de M^{me} ROUX Patricia.

Les heures d'ouverture s'étalent toute la semaine de 6 h 15 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 45; les mercredis et les vacances de 6 h 15 à 18 h 45.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont pu pratiquer l'escrime, le Karting, le VTT, le ski alpin et l'escalade. Des activités manuelles comme la construction d'une cabane, la cuisine, le graff... ont complété le planning de l'accueil. Des rencontres intercentres ont permis de créer des liens avec les centres de loisirs des alentours comme celui de Prénovel.

K. RABHI

Pour tout renseignement:

M^{me} RABHI Crystelle

"Chalet des p'tites canailles"

74, grande rue - 39150 Fort du Plasne

Tél.: 03 84 60 80 07





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU CHATELET

L'association des Parents d'Élèves existe depuis plus d'un an. Des parents bénévoles motivés s'investissent autour de différents projets pour l'épanouissement de leurs enfants.

Nous comptons à ce jour une quinzaine d'adhérents. Nous nous réunissons plusieurs fois dans l'année pour préparer les manifestations et parfois en petit comité pour le côté administratif.

Tous les volontaires sont les bienvenus.

L'équipe pédagogique du Châtelet nous apporte une aide précieuse pour communiquer en faisant circuler nos petits mots dans les cartables des enfants.

Les élus des Communes du Lac des Rouges Truites et de Fort du Plasne sont toujours à notre écoute et nous témoignent leur soutien. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Le Maire et son Conseil Municipal du Lac des Rouges Truites pour la subvention accordée à notre association cette année.

La bonne ambiance et le bon déroulement des manifestations nous encouragent à continuer.

Tout le monde participe: des papas bricoleurs, des mamans pâtissières ou manuelles pour nos ateliers, des papys et mamies qui viennent voir nos petits bambins s'amuser. Environ 70 enfants et leurs familles sont venus au Carnalac et à la Kermesse. Que de bons moments partagés et de bons souvenirs.

L'émerveillement des enfants reste notre plus beau cadeau!

M^{me} PESENTI Lucienne et M^{me} BLONDEAU Céline (enseignantes des classes de grande section maternelle, CP, CE1 et CE2) sont à l'initiative d'un voyage scolaire à Darbres en Ardèche, départ le 3 juin. Ce sont 45 enfants concernés.

Ils vont pouvoir découvrir une autre région et surtout réaliseront des activités sur le thème de la préhistoire. Les bénéfices réalisés nous permettent de concrétiser notre principal objectif: participer financièrement à

Nous avons eu récemment une réunion, c'est avec plaisir

que nous avons constaté que beaucoup de parents ont répondu présents. Nous allons prochainement faire une opération « Brioches », le bénéfice des ventes viendra s'ajouter au montant que nous avons déjà prévu de verser.

Une vie scolaire rvthmée autour des manifestations APE et sorties éducatives de l'école, des enfants épanouis et des parents investis.

La Secrétaire, **Betty Bailly-Maître**

Le Carnalac.



BILAN DE SAISON POUR L'A.C.C.A.

Dommage que la neige soit arrivée trop tôt. De belles prises ont quand même été réalisées sur le massif du Mont-Noir: un beau sanglier de 119 kg a été prélevé.

Côté finances, malgré de lourdes dépenses (bracelets, frais de garderie...), le budget a été bouclé grâce au revenu des cartes de membres admis et aux saucissons et terrines vendus par les chasseurs.

Côté projets, plusieurs sont en cours: - numérotation des postes de tirs,

- mise en place de miradors,

- construction de la nouvelle cabane.

Au sujet de cette dernière, les chasseurs sont vraiment inquiets car les travaux de désamiantage retardent beaucoup l'avancement du chantier dont la fin était initialement prévue fin août.

Malgré ces tracas, la saison 2012-2013 a été assez bonne dans l'ensemble.

Le Président, Frédéric Milési



Un beau spécimen de 120 kg prélevé au bois Paillard en janvier 2013.



CLUB DES SAPINS ARGENTÉS

1975, le monde agricole, rural, accédait au temps du repos par la retraite bien méritée. Les vacances, les loisirs étaient méconnus mais surtout inaccessibles.

Ne plus se retrouver au « Chalet », échanger... l'isolement nous guettait. C'était sans compter sur la volonté de chacun de repousser au plus loin cet état latent: « Et si nous continuions à nous réunir, non plus dans le travail mais la détente? » Ainsi le 23 janvier 1975, le club des Sapins Argentés naîtra, crée par M. Fumey-Badoz, Maire du village.

Le club aura 40 ans bientôt. Depuis une décennie, les effectifs résistent toujours avec 13 adhérents assidus (35 à l'origine).

Monsieur Michel Vionnet, président du club en 2010, juste avant sa disparition, rédigeait ces chiffres. Depuis, grâce au groupe, nous parlons régulièrement de lui, de Madeleine Bailly-Maître, qui elle, nous quittait en décembre 2011, suivie de Gilberte Martinez en août 2012. Ils retrouvaient Albert Bouvier, Ida Bailly-

Maître, Andrée Lepori, Gabriel Cat dit Gaby venu de Fort du Plasne et Arthur Crevoisier.

Nouvellement arrivés au club, Roberte Bouveret et son mari Roland, c'est Roberte qui prend la succession de Michel. Se joignent à nous Dominique Vionnet en 2011, André Badoz en 2012 et Danièle Blondeau en 2013 qui retrouve son Lac et la grande salle de la mairie.

Tous, restons attachés à notre commune, à ses habitants, ses exploitants, le Chalet, Le Bugnon, ses artisans et à son Conseil municipal. Merci encore à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la

mise à disposition de notre belle salle bien chauffée riche en mémoire d'un passé bien vivant de salle de classe. Le Tableau d'Honneur mis en évidence atteste ces dires.

Chers amis, nous nous réunissons tous les jeudis de 14 à 18 heures, de l'automne au printemps. La porte vous est grande ouverte pour quelques heures, une saison, des années autour des cartes mais aussi d'autres jeux si vous le souhaitez, le tout agrémenté de boissons et gâteaux que chacun apporte à tour de rôle et la bonne humeur. Si vous souhaitez vous joindre à nous et passer de bons moments, Roberte la Présidente, Monique la trésorière, Josette la secrétaire, Marie, Denise, Georgette, Danièle, Paul, Dédé, Robert, Dominique et Serge vous attendent. Vive Le Lac des Rouges Truites.

Tous les membres du club tiennent à exprimer à Roberte et à sa famille leur amitié et leur attachement: Roland, son mari, vient à son tour de nous quitter, ses parties de belote resteront gravées dans nos mémoires et nos cœurs.

Les membres du club.



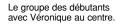


COUNTRY DANCE FAMILY

Notre association n'a qu'un seul but, faire danser les amateurs de musique country en toute convivialité et dans le respect de chacun. Créée en juillet dernier, elle compte à ce jour 36 adhérents (17 enfants et ados + 19 adultes). Répartis par groupes de niveau (débutants et initiés), nous nous retrouvons tous les mardis soirs à la salle des fêtes dans la bonne humeur sous la houlette de Monique Bouquet, monitrice diplômée et moi-même qui participons régulièrement à des stages de perfec-

tionnement afin de faire profiter nos danseurs des nouveautés. Tous les premiers vendredis du mois, nous organisons également une soirée répétition afin de conforter les bases déjà apprises et célébrons les anniversaires. Toutes les danses, fiches techniques et vidéos à l'appui sont sur le site countryforever.weebly.com ainsi que les informations utiles. Côté manifestations, c'est avec plaisir que nous avons fait des démonstrations lors de la fête patronale.

La Présidente du club, Véronique Chaduiron



La Présidente Véronique Chaduiron (en bas à gauche) et les membres du bureau.



Vie communale

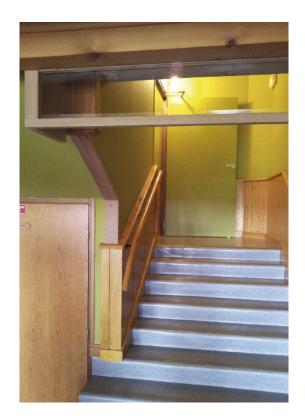
DOMAINE DU BUGNON

Parce que l'offre touristique est plus lisible pour les nouveaux clients, c'est désormais sous le nom de Domaine du Bugnon que la communication est faite.

Le terme de Domaine a été retenu par le conseil d'administration car il permet de regrouper l'ensemble des offres : Chalet du Bugnon, Camping du Bugnon, Cabanes du Bugnon, Yourtes du Bugnon. Cette nouvelle appellation est effective sur le site internet. Ce sera le cas pour la signalétique qui se mettra petit à petit en place. Gageons que pour certains c'est encore pendant longtemps qu'ils parleront du Chalet d'accueil : pas de problème, c'est sa fonction.

Cette année c'est le camping qui sera rafraîchi. Les efforts porteront sur la signalétique d'accueil, les sanitaires extérieurs (bacs à laver) et les circulations intérieures. Avec ces travaux, c'est l'obtention d'un classement sur la nouvelle grille de classement des campings qui est visé.

Enfin, afin de mettre le Chalet du Bugnon en conformité avec les souhaits de la commission de sécurité, une cloison et une porte coupe-feu ont été posées dans la cage d'escalier donnant accès aux chambres.



État Civil

Naissances

•	Laura Mouge	y 3	3 janvier 2012
•	Loïs Houriez		14 avril 2012

Manon Martin 12 septembre 2012

Walloff Wartiff 12 Septembre 2012

• Tiago Vidal...... 15 octobre 2012

Mariage

 Virginie Haasz 	
et Kirk Blandford	 26 mai 2012

Décès

Site internet

